

Épistémologie des théories politiques (PEP3000)

Hiver 2024, mercredi 15h30–18h30

A. Objectifs

Nous allons lire des textes en appliquant deux thèmes métaphysiques classiques en particulier. Il y a celui de la méréologie, la science des parties et des tous (ce qui divise les atomistes et les holistes), et il y a celui de « l'hiburologie », qui est le néologisme donné à une manière spécifique d'aborder le thème de l'un et le multiple (ce qui divise les monistes et les pluralistes). L'hypothèse sous-jacente du cours est qu'il est très révélateur pour les questions épistémologiques d'aborder des textes importants de l'histoire de la pensée politique occidentale en gardant à l'esprit l'un ou l'autre de ces thèmes. Voyons voir!

Lors de chaque classe, un exposé d'une durée d'environ 20 minutes et portant sur un ou deux des textes indiqués au-dessous sera présenté par un-e étudiant-e. Chaque exposé sera suivi par quelques commentaires formulés par un avocat du diable. Ensuite, nous aurons une discussion ouverte amorcée par les questions pertinentes posées par le présentateur et par l'avocat.

B. Évaluation

- Exposés oraux et participation aux discussions (33.3%). La présentation ne devrait pas être un simple résumé du texte. La participation au séminaire est obligatoire. La note de participation sera basée sur la qualité des interventions et non seulement sur la quantité de ces dernières.
- Travaux écrits (2 x 33.3%). Les essais, de 1500–2000 mots chacun, seront sur des sujets *directement liés* aux exposés oraux. Les dates de remises (via Studium, format Microsoft Word) sont le 12 mars et le 17 avril.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Si vous le souhaitez, vous êtes autorisé à utiliser un agent conversationnel utilisant l'intelligence artificielle (comme ChatGPT) sous deux conditions :

1. Vous incluez une copie de la transcription complète de votre engagement avec l'agent à la fin de votre dissertation.

2. Toute utilisation du texte de la transcription est correctement citée, y compris l'utilisation de guillemets lorsque vous citez le texte exactement.

Les retards dans la remise des travaux ne donnent pas lieu aux sanctions prévues par le règlement du Département si l'étudiant-e avise le professeur d'une *très bonne raison* pour le retard au moins quelques jours avant la date de remise. Sinon, l'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives. La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question.

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée. Tous les étudiants sont invités à consulter [le site web](#) et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

C. Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison) du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes: pour [la présentation des travaux](#) et pour [les citations et références](#).

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

D. Plan des séances

1^{re} séance – L'introduction et le plan du cours

2^e séance – Les spectres météorologique et hétérologique

3^e–12^e séances – Textes choisis par leurs présentateurs (calendrier à établir)

13^e séance (le 10 avril) – exposés sur les dissertations; discussion ouverte

E. Textes possibles (les suggestions des étudiant-e-s sont également les bienvenues)

Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique?*, fragments 1 et 2b
Aristote, *Politique*, livre 1, chapitre 2 ; livre 3, chapitre 8 ; livre 4, chapitre 3 ; livre 8, chapitre 1
Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre 2
Isaiah Berlin, « Deux conceptions de la liberté »
G.A. Cohen, « Rescuing Conservatism: A Defense of Existing Value »
Gilles Deleuze, « Deux régimes de fous »
Ronald Dworkin, *Justice pour les hérissons*, chapitre 1
Franz Fanon, *Peau noire masques blancs*
Michel Foucault, « *Omnes et singulatim* : Vers une critique de la raison politique »
Thomas Hobbes, *Léviathan*, partie I
Stuart Hampshire, *La Justice est conflit*, chapitre 1
Luce Irigaray, « Ce Sexe qui n'en est pas un »
William James, « Les Moralistes et la vie morale »
Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, § 2
Emmanuel Levinas, « Droits de l'homme et bonne volonté »
John Locke, *Traité du gouvernement civil*, livre 2, chapitre 2
Machiavel, *Le Prince*, ch. XX; *Discours sur la Première décade de Tite-Live*, I.7, I.4, I.50
Karl Marx et Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*, ch. 1 (Feuerbach)
Pierre Manent, « City, Empire, Church, Nation : How the West Created Modernity »
Charles Mills, « Racial Liberalism »
Friedrich Nietzsche, *Le Cas Wagner*
Platon, *La République*, livre IV
John Rawls, *Libéralisme politique*, chapitre 1
Richard Rorty, « Le libéralisme bourgeois postmoderne »
Michael Sandel, *Le Libéralisme et les limites de la justice*, chapitre 1
Judith Shklar, « Le libéralisme de la peur »
Charles Taylor, « L'atomisme »
Charles Taylor « Qui-pro-quo et malentendus: Le débat communautariens libéraux »
Michael Walzer, « La justice dans les institutions »
Max Weber, « La Vocation de politique »
Simone Weil, *La personne et le sacré*

F. Autres sujets

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel. Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité. Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : si vous pensez que vous [vivez du harcèlement](#) ; si [on s'est confié à vous](#) ou si vous êtes [témoin de harcèlement](#); et pour [toute autre question](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant-e formé-e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook « PASPOUM ». Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence. Les étudiants-es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante [ici](#). Vous pouvez aussi faire appel à [une sentinelle](#). La sentinelle est un-e employé-e de l'UdeM, formé-e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.